



DELCCAS-2025-12-58

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269101200-20251216-DELCCAS20251258-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE
DU 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Victor DA SILVA.

Présents : M. Victor DA SILVA M. Dominique FONTENAILLE, Mme Dominique ROUSSEAU, Mme Eveline CATUSSE, Mme Nicole MARIE, M. POLIZZI, Mme Dominique DURAND, M. Claude ANDREONE, Mme Anne-Marie RAGEAU,

Absents excusés : M. Gilles COURTIAL, M. Patrick FAURE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Olivia LUCAS, Mme Marie-Claude CHESNEAU, M. Gilles CHEVALIER, Mme Michèle BOULANGER.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire adressé aux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette,

Le Conseil d'Administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

PREND acte du Rapport d'Orientation Budgétaire du CCAS pour l'année 2026 tel que présenté,

DIT que le rapport sera transmis à la Préfecture de l'Essonne.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Villebon-sur-Yvette, le 16 décembre 2025.

Le Président du C.C.A.S

Victor DA SILVA